



COMMUNIQUE POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

LA LÉGION APPUIE LA RECHERCHE SUR LES VÉTÉRANS ITINÉRANTS AUTOCHTONES

OTTAWA, 28 novembre 2012 – Gordon Moore, le Président national de la Légion royale canadienne, a annoncé plus tôt aujourd'hui, au Siège national de la Légion, l'octroi d'un don de 5 000\$ à l'Université de Western Ontario pour son projet pilote de recherche pour mieux comprendre l'itinérance chez les Vétérans autochtones

« Ce projet pilote représente la prochaine étape de notre stratégie nationale sur l'itinérance des Vétérans dévoilé plus tôt cette année, » a dit M. Moore. « Ce projet de recherche va nous permettre de mieux comprendre l'expérience des Vétérans autochtones qui vivent une période de transition à la vie civile dans un milieu urbain, rural et de migration constante dans des endroits isolés, » a ajouté M. Moore.

La D^{re} Susan Ray, professeure agrégée/scientifique associée à la *Arthur Labatt Family School of Nursing* de l'université Western Ontario, mène le projet de recherche qui comprendra huit à dix Vétérans itinérants autochtones dans la région de Toronto en vue de mieux comprendre l'expérience sur l'itinérance des Vétérans autochtones partout au Canada qui vive une période de transition à la vie civile. Les résultats de cette recherche permettront l'élaboration de politiques et de programmes, et l'affectation de ressources pour mieux répondre aux besoins des Vétérans et de leurs familles.

-30-

À propos de la Légion

Établie en 1926, la Légion est le plus grand organisme d'anciens combattants à but non-lucratif au Canada financé à partir de cotisations, avec au-delà de 330 000 membres. Sa mission est de servir les anciens combattants, y compris les militaires en service actif et les membres de la GRC, et leurs familles, de promouvoir le Souvenir et de servir nos communautés et notre pays.

Le réseau d'officiers d'entraide du Bureau d'entraide de La Légion royale canadienne peut accompagner et représenter les militaires des FC, les anciens combattants, les membres de la GRC et les familles de ces derniers, auprès d'Anciens combattants Canada (ACA) et du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA), sur des questions touchant les réclamations d'invalidité ou autres dossiers s'y rapportant. La Légion offre aussi des services professionnels de consultation et de représentation à toutes les étapes du processus d'établissement d'une invalidité, et ce en vertu de la Loi sur les pensions ou de la Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes, ce qu'on appelle généralement la Nouvelle Charte des anciens combattants

Pour plus d'informations, prière de contacter Bruce Poulin à la Direction nationale de la Légion royale canadienne à bruce.poulin@legion.ca ou au numéro de téléphone 613.591.3335 poste 241, ou au 613.292.8760. Ou

Dre Susan Ray, Université de Western Ontario, slray@uwo.ca ou au numéro de téléphone: 519-661-2111 poste 86576.